



Fédération des organisations du personnel des institutions sociales fribourgeoises
Verband der Organisationen des Personals der Sozialen Institutionen des Kantons Freiburg
Secrétariat : Bd de Pérolles 8, Case postale 533, 1701 Fribourg
Tél. 026/309.26.41 - Fax 026/309.26.42
Email : secretariat@fopis.ch - www.fopis.ch - www.vopsi.ch

Les enjeux de la prévoyance professionnelle

Les conditions de la prévoyance professionnelle ne sont pas les mêmes dans toutes les institutions spécialisées soumises à la Convention collective de travail INFRI – FOPIS. Quelques-unes sont affiliées à la Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat, d'autres possèdent une caisse de pensions autonome et de nombreuses sont affiliées auprès d'une compagnie d'assurance. Les cotisations et les prestations sont donc très différenciées d'une institution à l'autre.

La FOPIS souhaite améliorer et harmoniser les conditions de prévoyance pour l'ensemble du personnel soumis à la CCT.

Est-ce souhaitable ? Est-ce possible ? Et de quelle manière ? Ce sont des interrogations légitimes qui touchent également à l'avenir de la prévoyance professionnelle en Suisse.

Pour vous informer, pour en débattre, la FOPIS a invité un actuaire conseil spécialiste en matière de 2ème pilier.

La FOPIS invite tout le personnel des institutions sociales spécialisées à une

Assemblée d'information

Le jeudi 26 mai 2011 à 20h00

Au Restaurant Punkt

Salle Notre Dame

Place de Notre-Dame 4, Fribourg

Comment améliorer et harmoniser la prévoyance professionnelle dans les institutions sociales ?

Le regroupement des caisses de pensions en une seule institution de prévoyance est-il souhaitable et possible ?

Présentation par Stéphane Riesen, actuaire ASA, expert agréé LPP chez *Pittet Associés SA* à Genève

Venez nombreux-euses !

Entrée libre